

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 13 février 2020
Convocation du 06 février 2020

Présents : Lilian BILLET Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Véronique DA SILVA FREITAS, Corinne DONDE, François FERTHET, Christine DROUILHET, Stéphane MARZA Yvan PAUGET,

Excusé : -

Secrétaire de séance : Christine DROUILHET

1 - Personnel communal :

Maxime Renoud a pris ses fonctions d'employé communal le 03 février 2020.

2- Finances :

- Monsieur le Maire présente le compte de gestion validé par la trésorerie de Montrevel en Bresse.

Les comptes s'établissent ainsi :

- Recettes de fonctionnement 398 265.90
- Dépenses de fonctionnement 276 789.23
- Soit un résultat de fonctionnement de 121 476.67

- Recettes d'investissement 127 675.88
- Dépenses d'investissement 110 790.51
- Soit un résultat d'investissement de 16 885.37

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2019.

2- Monsieur le 1^{er} adjoint présente le compte administratif 2019. Les comptes s'établissent ainsi :

| CA COM 2019 | Libellés | Investissement | | Fonctionnement | | Ensemble | |
|----------------|-----------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| | Résultats reportés | 22 969.66 | - | - | 105 913.36 | 22 969.66 | 105 913.36 |
| | Opérations de l'exercice | 110 790.51 | 127 675.88 | 276 789.23 | 398 265.90 | 387 579.74 | 525 941.78 |
| | TOTAUX | 133 760.17 | 127 675.88 | 276 789.23 | 504 179.26 | 410 549.40 | 631 855.14 |
| | Résultats de clôture | 6 084.29 | - | - | 227 390.03 | 6 084.29 | 227 390.03 |
| | Restes à réaliser | 67 175.56 | 7 821.00 | - | - | 67 175.56 | 7 821.00 |
| | TOTAUX CUMULES | 200 935.73 | 135 496.88 | 276 789.23 | 504 179.26 | 477 724.96 | 639 676.14 |
| | RÉSULTATS DÉFINITIFS | 65 438.85 | | 0,00 | 227 390.03 | - | 161 951.18 |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019.

3- Affectation des résultats :

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de l'exercice 2019 comme suit :

- Recettes de fonctionnement 002 : 161 951.18 €
- Recettes d'investissement 1068 : 65 438.85 €
- Dépenses d'investissement 001 : - 6 084.29

3- Forêt :

Monsieur Lilian Billet explique que l'ONF, en charge de la gestion de la forêt, organise des ventes aux enchères lorsque des lots de bois sont prêts à être cédés. Deux premières ventes ont été réalisées en 2019. Un dernier lot est resté en attente, faute d'enchères suffisantes. Une nouvelle offre a permis la vente, mais pas dans les résultats escomptés.

Dorénavant, pour les prochaines ventes, il sera demandé une réunion d'information avec l'ONF, afin de connaître les éventuels acheteurs et ainsi valider les accords de ventes.

La vente couvre malgré tout l'annuité prévue pour le remboursement de la dette.

4- Travaux :

Dans le cadre de l'étude du changement de chaudières des bâtiments école-mairie-salle des fêtes, plusieurs devis ont été réalisés à savoir :

- Entreprise CLERE de ST JUST pour un montant de 40 700 € HT
- Entreprise MOLIN à ARBOIS pour un montant de 49 000 € HT
- Entreprise SORGUE-Frères pour un montant de 4 225 € HT pour la maçonnerie

La demande de subvention s'élève à 55 000 € HT

Monsieur Le Maire propose de retravailler encore les devis et de prévoir un contrat de maintenance avec le fournisseur de la chaudière.

5- CA3B :

- Chats errants : Une administrée s'est plaint d'être envahie par des chats.

Monsieur Le Maire a contacté la CA3B afin de connaître les différentes solutions pour résoudre ce problème.

Le service de fourrière animale propose une Convention « chats-libres » qui consiste en la capture des chats, la vaccination, la stérilisation et le retour des animaux sur les lieux de piégeage. Il faut compter pour chaque chat 95 € et pour chaque chatte 135 €, à la charge de la commune.

Après échanges avec le conseil municipal, cette solution n'est pas envisageable, d'une part de par son coût, et d'autre part, du fait que les animaux sont relâchés sur le site ce qui ne résout pas le problème de la présence en surnombre des animaux près des maisons.

Le Conseil Municipal réfléchit à une solution alternative.

- Voirie : Monsieur Lilian Billet explique que lors de la dernière réunion voirie, vu les coûts et le budget alloué pour les travaux, il a été décidé de réaliser les travaux suivants :

- Chantier du Nigda pour un montant de 30 000 €
- Chantier impasse Abbé Culas pour un montant de 7 444 €
- Déflachage pour un montant de 1 500 €
- L'enrobé à froid pourra être réalisé à Grosset et combler les nids de poule
- Certains chemins seront rechargés en cailloux.

- OPAH : une nouvelle campagne va être lancée en 2020 sur cinq années

6- Affaires diverses :

- SIEA fibre : lors de la dernière assemblée générale il a été annoncé que l'objectif était de terminer le déploiement de la fibre sur la commune pour 2021.

Le raccordement de la fibre au Lotissement du Clos du Tilleul est toujours en suspens. Le préfibrage est pourtant déjà réalisé par Orange. Un courrier sera envoyé directement au Président du SIEA pour évoquer ce problème et insister sur ce raccordement.

- Réunion intercommunale RPI à Beaupont le 06 mars 2020.

- Visite OVADE et du Centre de Tri du SYDOM du JURA le 09 mars 2020

- Assemblée générale « La Roger Pigeon » le 16 février 2020

- Assemblée générale « Comité de Fleurissement de Domsure » le 21 février 2020

- Assemblée générale Tennis : un adhérent le président. Les cours enfants vont malgré tout reprendre.

- Assemblée générale de la Pêche : la société se porte bien. L'ouverture de la pêche à la truite est prévue le 14 mars 2020, participation à la fête du bonbon renouvelée et concours de pêche prévu le 20 juin 2020.

- Elections : les inscriptions pour le scrutin des élections municipales se sont terminées le 07 février 2020. Toute nouvelle inscription est possible mais ne sera effective qu'après le scrutin du 15 mars et 22 mars prochain.

- date du prochain conseil municipal : le 05/03/2020 à 19 heures